



# Viticulture

PACA

n°9  
12 mai 2026



Référent filière & rédacteurs

**Pauline VEZIN**

Chambre d'Agriculture de Vaucluse  
[pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr](mailto:pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr)

**Directeur de publication**

**Georgia LAMBERTIN**

Présidente de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

**Service Régional de l'Alimentation  
PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



La stratégie  
**écophyto 2030**

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### Phénologie

**Grenache** : une semaine à dix jours d'avance en moyenne

### Maladies

**Mildiou** : quelques foyers primaires dans tous les territoires, hors Hautes-Alpes. Premiers repiquages et premières attaques sur grappes sur parcelle sensible et précoce dans le Var.

**Oïdium** : risque fort à partir de 10 à 12 feuilles

**Black rot** : symptômes sur feuille et sur grappe dans le nord Vaucluse et sud Drôme

**Flavescence dorée** : dates de traitement annoncées

### Ravageurs

**Vers de la grappe** : vols en baisse sur tous les secteurs, larves L1 observées à l'issue des saumurages en zone tardive

**Pyrale du daphné** : premiers papillons piégés

### Annexe

**OAD DAC ADN**

### Réglementaire

**Note technique nationale sur les résistances de la vigne**

**Note réglementation protection des abeilles**

**Liste Produits de Biocontrôle**

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

B

### Notes nationales

**Biodiversité**

**Note technique nationale OSCAR 2026**

### A surveiller

**Scarabée japonais**



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA



Stade I :  
1ères fleurs



Stade H :  
10-13 FE\*  
Boutons floraux séparés



Stade G :  
7-8 FE\*  
Boutons floraux  
agglomérés



Stade F :  
5-6 FE\*

Photos CA84

\*FE: Feuilles étalées

## Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 10F à 25% floraison	Stade 9F à I	Stade 8F à H	Stade 7F à H	Stade 6 à 11F	Stade 5 à 9F
<b>I majoritaire</b>	<b>12 – 14 F majoritaire</b>	<b>11 – 13 F majoritaire</b>	<b>10 - 12 F majoritaire</b>	<b>8 – 10 F majoritaire</b>	<b>6 – 8 F majoritaire</b>

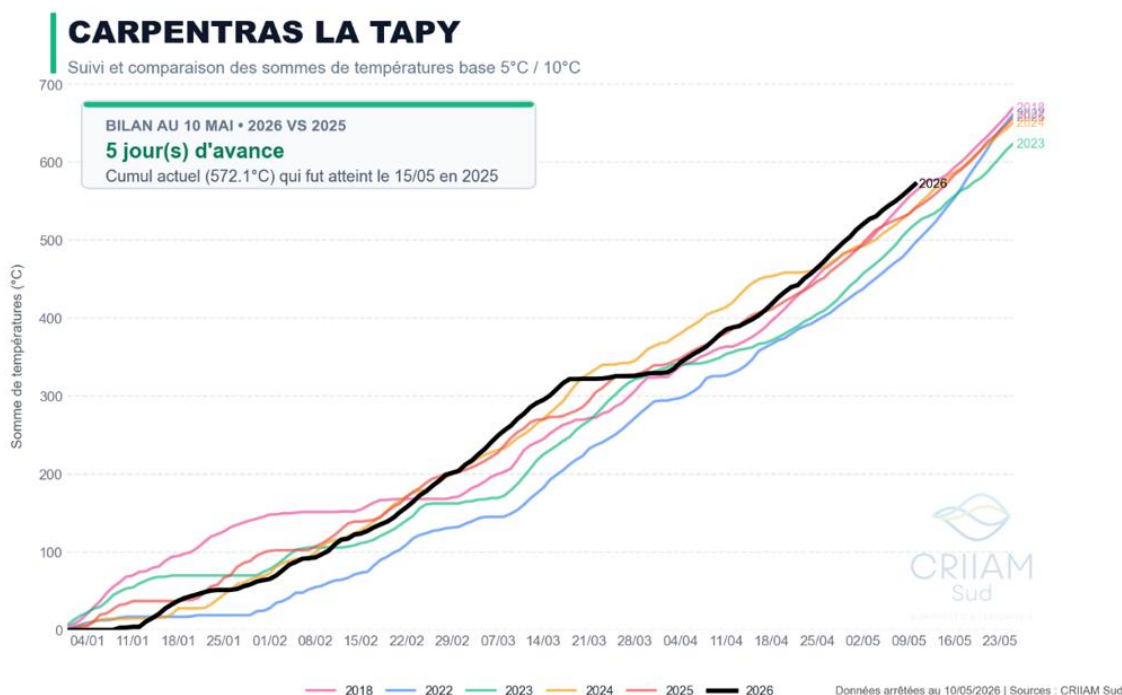
### Carte de précocité

Au 11 mai, les stades phénologiques observés montrent en moyenne une semaine d'avance par rapport à ceux de 2025, voire jusqu'à 10 jours sur certains secteurs.

### Données de la modélisation

Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1<sup>er</sup> janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

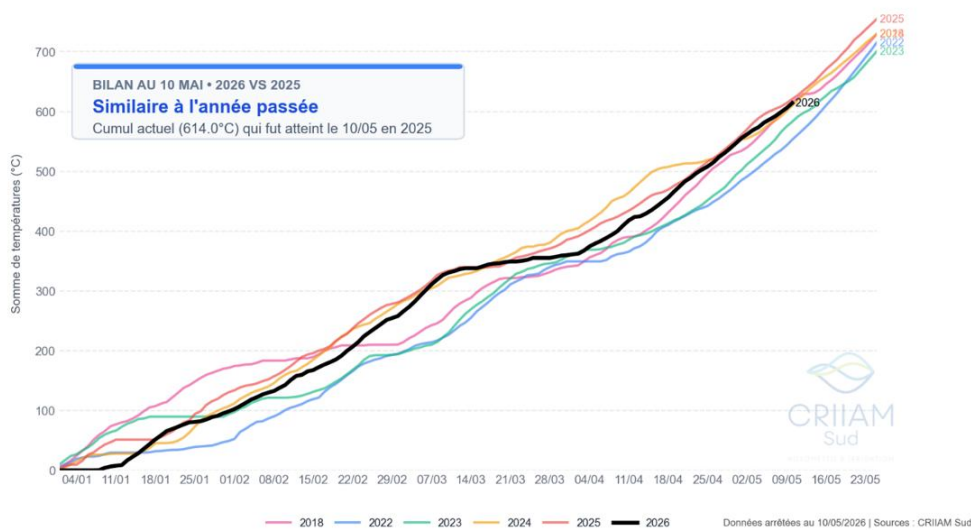
## VAUCLUSE



## BOUCHES DU RHÔNE

### BERRE L'ETANG

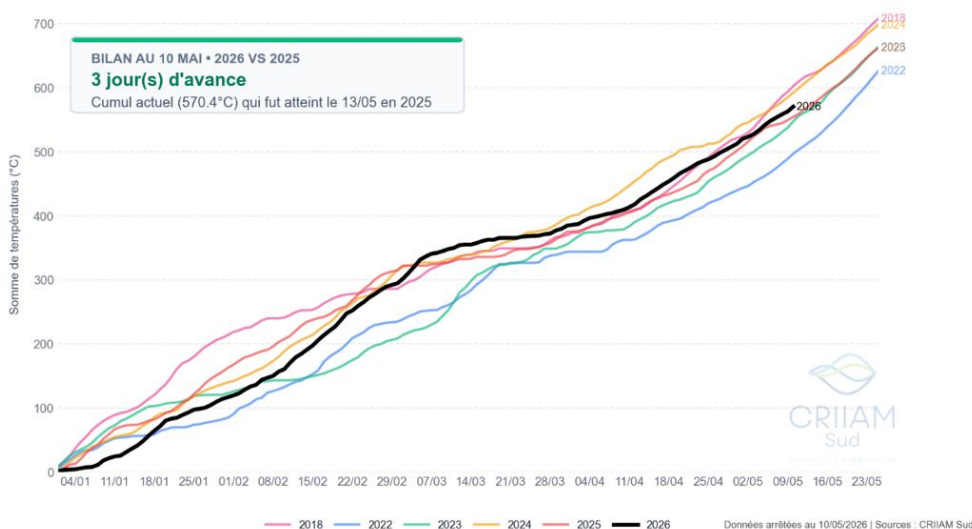
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



## VAR

### HYERES SCRADH

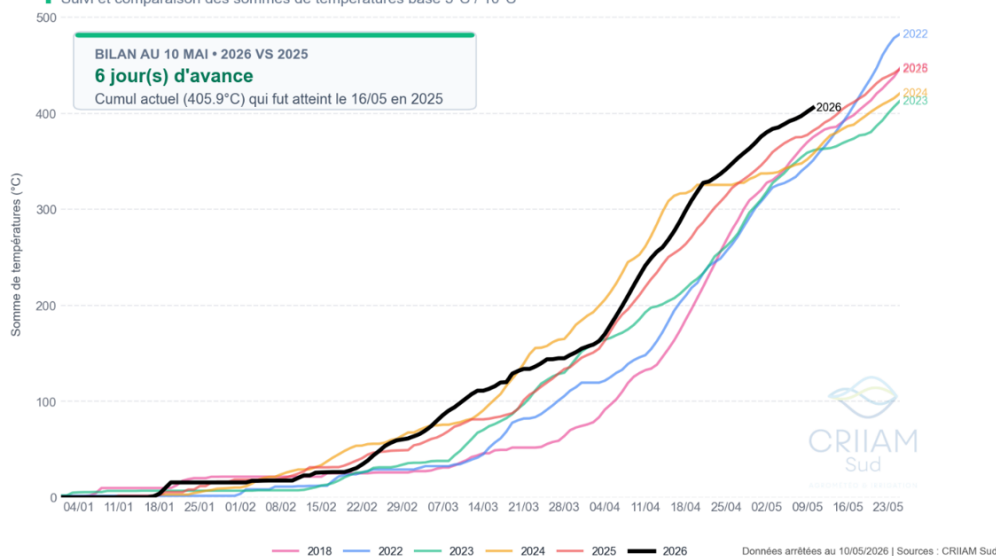
Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



## HAUTES-ALPES

### REMOLLON

Suivi et comparaison des sommes de températures base 5°C / 10°C



## MILDIOU

### Biologie

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

**Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires)**, il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de mildiou sur feuille

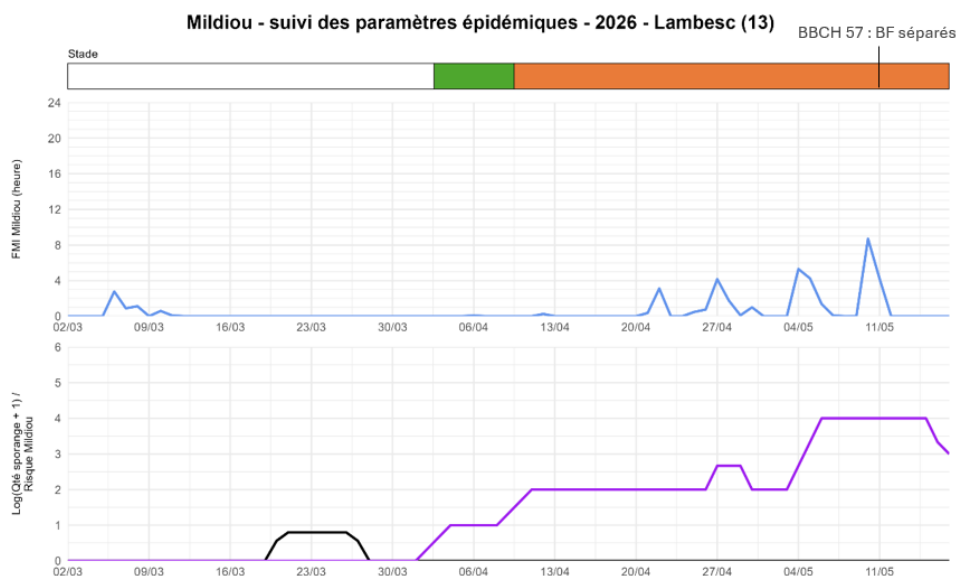


Photos CA84

## Données de la modélisation

### Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).



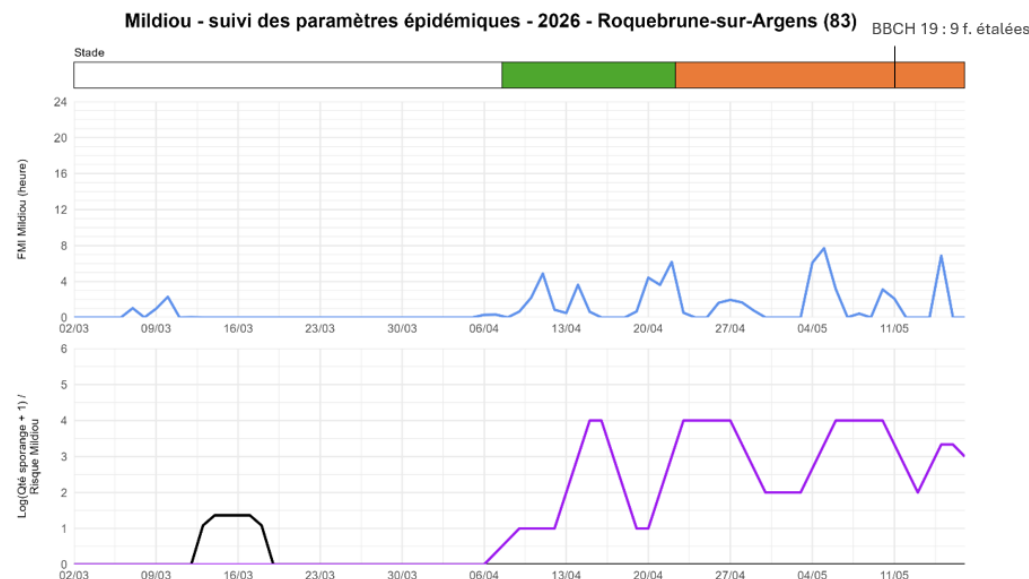
Stade phénologique :  
Considéré comme sensible.

Facteur Météo d'Infection :  
Les conditions météo sont sensiblement moins propices à l'infection que celles de la semaine précédente : 5 heures prévues le 11/05.

Sporée aérienne *P. viticola* :  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur l'échantillon du 07/05.

Risque épidémique :  
Le risque augmente graduellement de 2 à 4 à partir du 05/05, puis diminue à 3 à partir du 16/05.

## Analyse de risque : OAD DAC ADN mildiou (suite)

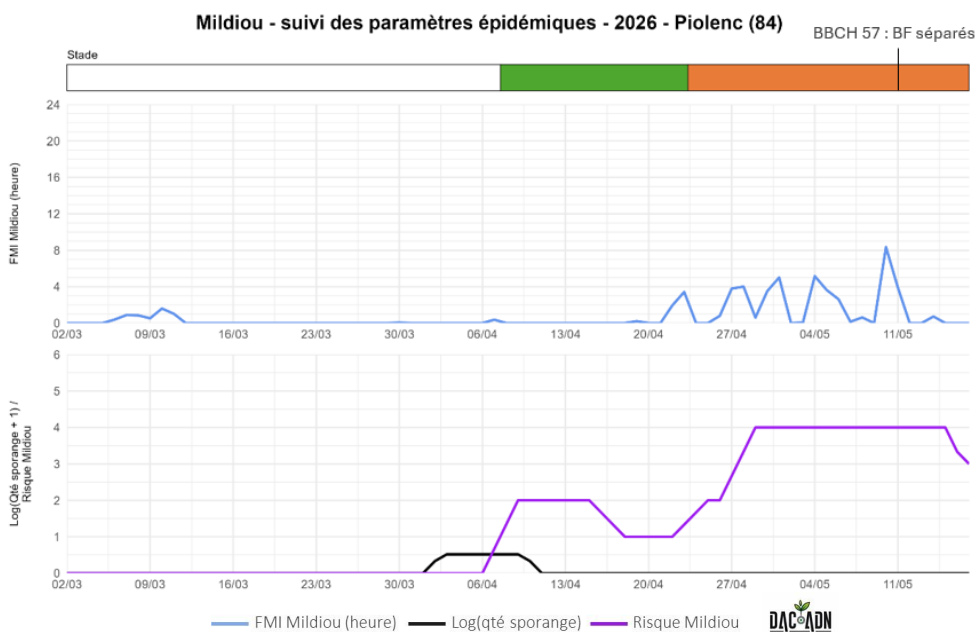


**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Unique période propice à l'infection durant la semaine à venir : 7 heures de FMI prévus le 15/05.

**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 07/05.

**Risque épidémique :**  
Le risque oscille entre 2 et 4 du 11/05 au 17/05, parallèlement aux variations de FMI.



**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Unique période propice à l'infection durant la semaine à venir : 1 heure de FMI prévu le 14/05.

**Sporée aérienne *P. viticola* :**  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle pour l'échantillon du 07/05.

**Risque épidémique :**  
Le risque augmente graduellement de 2 à 4 à partir du 05/05, puis diminue à 3 à partir du 16/05.

## Territoire Sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône :

### Analyse de risque : modèle DAC ADN

Les pluies du 9 au 10 mai ont été favorables à des contaminations primaires selon le modèle DAC ADN, avec des sorties potentiellement visibles d'ici 10 à 15 jours.

### Analyse de risque : modèle Milstop

Les pluies du 9 au 10 mai ont été favorables à des contaminations primaires avec un risque fort à très fort selon les stations (modèle Milstop). Les sorties pourraient être visibles à compter du 17 mai.

**Rappel :** Les pluies du 3 au 5 mai ont été favorables à des contaminations primaires (Cf. BSV n°8), les sorties devraient être visibles dans les jours à venir.

## Observations

Deux foyers primaires ont été observés sur Tulette (pluies du 22 – 23 avril). De très rares cas ont été signalés à ce jour, sans validation des symptômes par le réseau BSV.

**Parcelles natures:** sur 10 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé.

## MILDIOU (suite)

### Estimation du risque

Cas général :



En cas de pluies annoncées ou fortes rosées



### Territoire Provence (Var) :

#### Analyse de risque : modèle DAC ADN et Milstop

La période du 3 au 11 mai a été favorable à des repiquages et/ou nouvelles contaminations primaires.

### Observations

Quelques repiquages ont été observés sur feuille. Un cas de symptôme sur grappe a été constaté sur une parcelle très sensible (Grenache).

Parcelles natures: sur 3 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé.

### Estimation du risque

Cas général :



### Territoire Bouches du Rhône/Sainte Victoire/Sud Luberon :

#### Analyse de risque : modèle DAC ADN

Les pluies du 9 au 11 mai ont pu être favorables à des contaminations primaires, avec des sorties potentiellement visibles d'ici 10 à 15 jours.

#### Analyse de risque : modèle Milstop

Les pluies du 9 au 10 mai ont été favorables à des contaminations primaires avec un risque faible à très fort selon les stations (modèle Milstop). Les sorties pourraient être visibles à compter du 17 mai.

*Rappel* : Les pluies du 3 au 5 mai ont été favorables à des contaminations primaires (Cf. BSV n°8), les sorties devraient être visibles dans les jours à venir.

### Observations

Deux foyers primaires ont été observés : un premier à Peynier sur plantier le 28 avril, un second à Pourrières le 5 mai.

Parcelles natures: sur 7 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé.

## MILDIOU (suite)

### Estimation du risque

**Cas des parcelles sur secteurs précoces, parcelles sensibles, parcelles avec foyers primaires :**

En cas de pluies et/ou fortes humidités



**Cas des parcelles sur secteurs tardifs et parcelles peu sensibles :**

En cas de pluies et/ou fortes humidités



### Territoire Hautes-Alpes :

#### Analyse de risque : modèle Milstop

Le modèle Milstop enregistre un risque très faible à faible sur la station de Remollon suite aux pluies du 9 au 10 mai. Toutefois, des contaminations ont pu avoir lieu si les températures n'étaient pas limitantes, avec des sorties estimées au 17 mai.

#### Observations

Aucun foyer primaire n'a été observé par le réseau BSV.

### Estimation du risque

**Cas général :**



Les pluies du 3 - 5 mai et du 9 - 10 mai ont pu être contaminantes si les températures n'ont pas été limitantes.



#### Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20 °C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

### Gestion alternative du risque

#### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.

## MILDIOU (suite)

**B**

- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).

**R**

Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## OÏDIUM

### Biologie

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères orange à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycélienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Drapeaux sur Carignan



Photos CA84

### Données de la modélisation

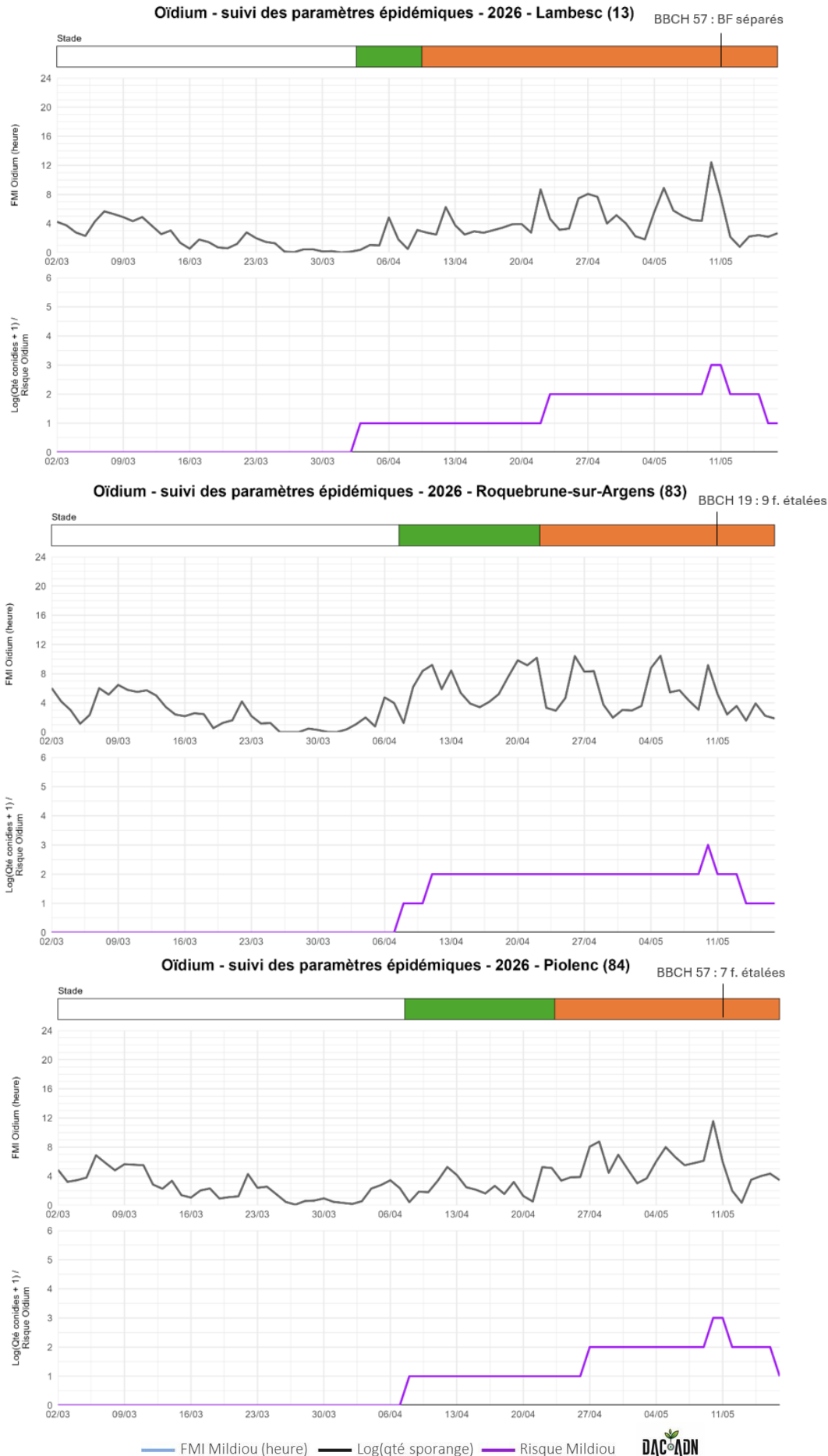
#### Analyse de risque : OAD DAC ADN oïdium

Cette année, un capteur de spore a été installé dans plusieurs départements (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse). Pour plus d'informations sur les indicateurs et la représentation graphique du modèle DAC ADN, cliquer [ici](#).

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est généralement modéré pour la période du 16 mars au 11 mai.

## OÏDIUM (suite)

### Analyse de l'OAD DAC ADN : oïdium (suite)



**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Une chute brutale du FMI est prévue pour la semaine à venir. Un pic à 13 heures mesuré le 10/05 puis inférieur à 4 heures par jour à partir du 12/05.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

**Risque épidémique :**  
Le risque est à 3 parallèlement au pic de FMI, puis redescend graduellement sur l'ensemble de la semaine à venir.

**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Une chute brutale du FMI est prévue pour la semaine à venir. Un pic à 13 heures mesuré le 10/05 puis inférieur ou égal à 4 heures par jour à partir du 12/05.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

**Risque épidémique :**  
Le risque est à 3 parallèlement au pic de FMI, puis redescend graduellement sur l'ensemble de la semaine à venir.

**Stade phénologique :**  
Considéré comme sensible.

**Facteur Météo d'Infection :**  
Une chute brutale du FMI est prévue pour la semaine à venir. Un pic à 12 heures mesuré le 10/05 puis inférieur à 5 heures par jour à partir du 12/05.

**Sporée aérienne *E. necator* :**  
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

**Risque épidémique :**  
Le risque est à 3 parallèlement au pic de FMI, puis redescend graduellement sur l'ensemble de la semaine à venir.

## OÏDIUM (suite)

### Observations

Quelques nouveaux repiquages ont été observés dans tous les territoires sur parcelles sensibles. Un cas d'attaque sur grappe a été détecté dans le Var (parcelle sensible et précoce) et les symptômes sont en progression sur certaines parcelles sensibles.

Parcelles natures: sur 20 parcelles suivies, quelques symptômes ont été observés sur 1 parcelle de Grenache sensible.

### Analyse de risque

**Cas des parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées majoritairement, des parcelles sensibles et des cépages à drapeaux :**



**Autre cas :**



### Gestion alternative du risque

#### Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

#### Techniques alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

## BLACK ROT

### Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de black-rot sur feuille



Source : CA84

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

BLANCARD D. (INRA)

Source : INRAE

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

### Observations

Plusieurs parcelles présentent des symptômes en cours de sorties sur feuille dans le nord du Vaucluse et dans le sud Drôme (pluies du 22 – 23 avril). Dans de très rares cas, la fréquence d'apparition des symptômes peut être élevée. De rares cas de symptômes sur grappe ont également été observés.

Aucun symptôme n'a été constaté dans les Bouches du Rhône, le Var, le Luberon et les Hautes-Alpes à ce jour.

Parcelles natures: sur 20 parcelles suivies, 1 parcelle présente des symptômes sur feuille et sur grappe à Suze-la-Rousse en faible fréquence d'apparition.

### Risque de confusion : Black rot / Botrytis

Attention, des symptômes de Botrytis sur feuille ont été observés sur plusieurs secteurs. Pour éviter toute confusion entre des symptômes de Botrytis et de Black rot, vérifiez la présence de pycnides et mettez les feuilles suspectes à fructifier.

## BLACK ROT (suite)

Symptômes de Black rot sur feuille



Symptômes de Botrytis sur feuille (à gauche) et sur grappe (à droite)



A ne pas confondre avec →

Photos CA84

### Analyse du risque

Les pluies du 9 au 11 mai ont pu être favorables à de nouvelles contaminations, notamment dans le nord Vaucluse et sud Drôme, avec des sorties potentiellement visibles d'ici 15 jours à 3 semaines.

*Rappel* : Les pluies du 4-5 mai ont été favorables à des contaminations avec des sorties potentielles à compter du 17 mai. Les pluies du 22 au 23 avril ont pu être contaminantes avec des sorties visibles actuellement.

### Estimation du risque

Cas général :



Cas particulier : parcelles à historique



### Gestion alternative du risque



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

**Mesures prophylactiques :**

- Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille.
- Arracher les vignes abandonnées.
- Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints.

## FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

### Biologie

La Flavescence dorée est une maladie due à un phytoplasme qui ne peut survivre que dans les cellules vivantes de la plante infectée ou dans l'insecte vecteur qui transmet la maladie de cep à cep. L'insecte vecteur est une cicadelle jaune : *Scaphoideus titanus*, inféodée à la vigne. Elle est reconnaissable à son abdomen triangulaire avec deux taches noires distinctes à l'extrémité. Elle hiverne sous forme d'œufs sous l'écorce des bois de deux ans. Les éclosions débutent en mai et se prolongent sur plusieurs semaines. Les larves évoluent en adultes en 40-45 jours en passant par cinq stades larvaires. Les larves se déplacent en sautant. Les premiers adultes apparaissent à partir de la mi-juillet. Il n'y a qu'une génération par an.

### Les voies de contamination :

- par l'insecte vecteur, de parcelles en parcelles. Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la Flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.
- par le matériel de multiplication : la transmission de la Flavescence dorée est possible par les greffons et les porte-greffes.

### Les symptômes :

- feuilles cassantes qui s'enroulent plus ou moins en fonction des cépages
- décoloration des feuilles (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- dessèchement des rafles avec des inflorescence avortées ou des baies flétries
- un aoûtement absent ou partiel des sarments qui peut donner un port retombant à la souche atteinte
- un flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes.

L'expression des symptômes n'est visible qu'un an après la contamination et quelquefois plus.

*Scaphoideus titanus*  
adulte



Larves de *Scaphoideus titanus*



Symptômes de flavescence dorée



**DATE DE TRAITEMENT POUR PACA / SUD DRÔME** : les cartes sont déjà en ligne pour le sud Drôme ([ici](#)), elles seront disponibles prochainement pour PACA.

### Zones à 2 traitements, à 3 traitements et vignes mères :

T1 du 1er au 12 juin.

Conventionnel : T2 du 15 au 26 juin (renouvellement de la 1re intervention à 14 jours) / T3 courant juillet selon l'émergence des adultes.

AB pour zones à 3 traitements : T2 du 11 au 22 juin / T3 du 21 juin au 2 juillet (2 renouvellements à 10 jours).

AB pour zones à 2 traitements : T2 du 11 au 24 juin (renouvellement de la 1re intervention à 10-12 jours).

### Zones à 1 traitement :

du 8 au 19 juin.

## VERS DE LA GRAPPE

### Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylys qui sont présentes.

#### Eudémis



#### Cochylys



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylys, trois générations pour l'Eudémis.

**Première génération** : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonne sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).

### Observations

Les saumurages réalisés en secteur tardif ont permis d'identifier des larves L1 et L2 dans les Bouches du Rhône, ainsi qu'une L3 en secteur précoce en sud Drôme.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.



Réaliser les bilans de fin de première génération en pleine floraison.

### Données de la modélisation

#### Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves L3	Début du vol de G2
<b>Secteur très précoce</b>	En cours	A partir du 19 mai
<b>Secteur précoce</b>	En cours	A partir du 22 mai
<b>Secteur médian</b>	En cours	Trop tôt
<b>Secteur tardif</b>	En cours	Trop tôt
<b>Secteur très tardif</b>	Tout début des L3	Trop tôt

## VERS DE LA GRAPPE

### Analyse de risque

Cas général : variable selon les secteurs



 Réaliser des saumurages afin de quantifier la présence des vers de la grappe dans les secteurs très précoces.

### Comment réaliser un saumurage ?

- *Prélever une inflorescence par cep sur 10-15 ceps bien répartis dans la parcelle. Éviter les effets de bordure (haies, ruisseaux, routes...).*
- *Dissoudre 200 g de gros sel dans 2 litres d'eau.*
- *Bien immerger ces inflorescences et veiller à ce qu'elles restent au fond (mettre un objet dessus).*
- *Remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues entre les boutons floraux. Peu à peu les larves vont remonter à la surface, les sortir au bout d'1 heure au minimum*
- *les dénombrer et profiter du saumurage pour bien identifier les différentes larves (eudémis, eulia ou cochylis...).*

**Seuil indicatif de risque** : pour 100 inflorescences

80 larves présentes dans les saumurages (cas général),

50 larves présentes dans les saumurages sur raisins de table et parcelles à forte valeur ajoutée.

### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...).

La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

### Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

## LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella* (suite)

### Biologie (suite)

#### La pyrale du Daphné



Larve et adulte (source : CA30)

### Observations

Un premier papillon a été capturé la semaine dernière à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). Premiers papillons observés à Tarascon, Eyragues et Arles (Bouches du Rhône).

### Analyse de risque



### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: *Bacillus Thuringiensis*, *Trichogramma*...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

### Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver.

## Informations

### Parcelles natures :

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

## Réglementaire

### NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

## Analyse de l'AOD DAC ADN

### Description des indicateurs du modèle DAC ADN :

- Facteur Météo d'Infection (FMI) :

Quantité journalière d'heure où les conditions météorologiques sont propices à une infection par les pathogènes. Un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle de *P. viticola* (FMI\_mildiou) et un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle d'*E. necator* (oïdium).

Il prend en compte les variables horaires suivantes : température, humidité, précipitation, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

- Suivi de la sporée aérienne :

Le suivi de la sporée aérienne se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. L'étape de capture est réalisée par le biais de station de capture positionnée en parcelle. L'étape d'analyse est une quantification des spores capturés par qPCR. La détection de spore de *P. viticola* et d'*E. necator* témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

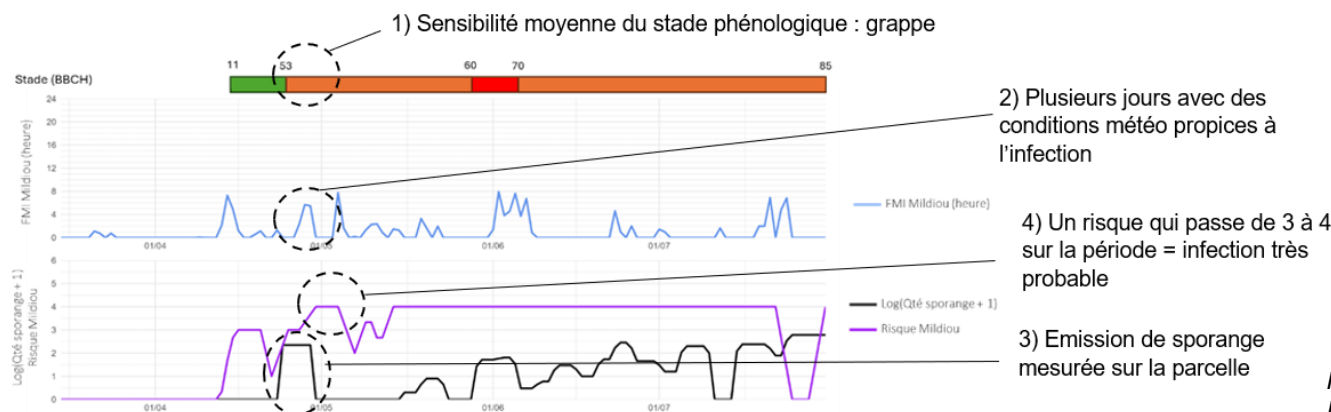
Cette valeur est exprimée en nombre de sporange par échantillon pour le mildiou et en nombre de conidie par échantillon pour l'oïdium.

- Risque global (de 1 à 4) passé et prédictif à +7 jours :

Le modèle DAC ADN intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle. Sa particularité repose sur l'intégration de la mesure directe de la sporée aérienne mildiou et oïdium, attestant fidèlement de l'activité biologique des pathogènes cryptogamiques. Le risque global est le résultat d'un seuillage de probabilité d'apparition des premiers symptômes, dans le cas où la parcelle est saine, ou d'apparition de nouveaux symptômes, dans le cas où l'épidémie est déjà commencée. Il est seuillé sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé). En début de campagne, le risque est à 0, avant l'apparition de la première feuille étalée.

Le risque global prend en compte l'évolution des stades phénologiques, les valeurs de sporée aérienne mesurées, le FMI et l'état sanitaire de la parcelle de suivi.

### Représentation graphique du modèle DAC ADN avec description des indicateurs




## Note réglementation protection des abeilles

Note Nationale - Focus  
Bulletin de Santé du Végétal

# Abeilles - Pollinisateurs

## Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note  
complète 

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

➤ Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

### 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison*\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

#### COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- Les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- l'heure de début et de fin du traitement
- le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes ➤ l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* *Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)*\*\* *des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Faire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture*

### 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

### 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance \(ANSES\)](#) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



**Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes**





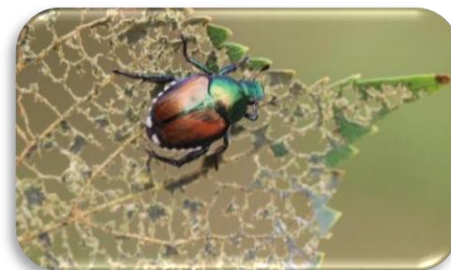
## SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais : *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

[Cliquer ici pour lire la note complète](#)



L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont la vigne.

Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol.

Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes.

Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.



Larve de *Popillia japonica*

Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône** Didier RICHY

**Chambre d'Agriculture de la Drôme** Elsa ALARD, Alixe SANQUER

**Chambre d'Agriculture du Var** Julie MAZEAU

**Chambre d'Agriculture de Vaucluse** Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



## Observations

**Association des Vignerons de la Sainte Victoire**

**CAPL**

**Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)**

**Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)**

**Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)**

**Chambre d'Agriculture du Var (83)**

**Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)**

**CTIFL- La Tapy**

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie  
écophyto 2030**

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA